



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADGCF

Mercredi 16 octobre 2024

PERSPECTIVES / 2024-2025

Mes cher(e)s collègues, mes cher(e)s ami(e)s,

La dissolution « surprise » de l'Assemblée nationale décidée par le Président de la République au lendemain du scrutin européen et la tempête démocratique dans laquelle nous sommes entrés a sensiblement marqué l'opinion publique et laissera, sans nul doute, une trace profonde dans la mémoire collective de notre pays. Plus que jamais, on peut mesurer à quel point les cadres anciens se sont délités et combien notre rapport au politique s'en trouve désormais bouleversé.

À l'heure où le spectre de dissensions sociales insurmontables hante nos esprits, on ne peut qu'espérer que la « représentation nationale » arrive à dépasser les résistances du « système » et à prendre appui sur les élans collectifs des femmes et des hommes de bonne volonté et notamment, celles et ceux qui œuvrent au quotidien au sein de nos territoires.

Car en 2025, à un an de la prochaine échéance municipale, ce sont bien les « territoires » qui risquent de se retrouver au centre des débats dans la mesure où ils sont précisément les réceptacles des fractures —fantasmées ou réelles— qui traversent et bousculent l'unité de notre société et de ses institutions.

A cet égard, nous verrons aussi, au cours de ces prochains mois, les suites éventuelles données aux rapports Woerth, dédié à l'avenir de la décentralisation, et Ravignon consacré à la répartition des compétences ainsi qu'au projet de loi porté par l'ex-ministre Stanislas Guerini sur la fonction publique ; à moins, bien sûr, que ces travaux et les controverses suscitées ne soient d'ores et déjà enterrés...

* *
*

Dans un contexte national marqué par la radicalisation des positions et le renforcement des tensions sociétales et sociales, le Conseil d'administration de l'ADGCF inscrivant toujours son action dans le cadre du projet associatif 2020-2026 et affirmant une double ambition, celle de la recherche constante de l'intérêt général et de la qualité du service public, continuera à étoffer son offre de services à destination de ses adhérents : Universités d'été, colloques nationaux réguliers, poursuite de l'intensification de notre vie en région, rencontres avec les représentants des administrations centrales et les leaders d'opinion, production et diffusion d'ouvrages, d'études et de notes techniques, newsletters mensuelles...

Au-delà, le Conseil d'administration de l'Association propose d'engager trois chantiers spécifiques pour l'année à venir :

- 1) **La réalisation de la suite du court-métrage « Et si... La transformation écologique était la matrice des politiques intercommunales »**
- 2) **Le déploiement d'un cursus de formation destiné aux élus locaux porté par l'ADGCF et Sciences Po Paris**
- 3) **La mise à jour et la consolidation des dispositifs d'accompagnement et de solidarité proposés par l'ADGCF à ses adhérents**

⇒ **Projet 1 : Engager la réalisation de « Et si... » n°2**

La projection du film « Et si » a soulevé peu de commentaires sur la pertinence des constats et sur la nécessité d'aller au-delà des réponses actuelles développées par les territoires en matière de transformation écologique. Ce qui ressort principalement des débats est relatif à la question du « comment » : comment concrètement passer de la prise de conscience au changement effectif de pratique ? En dehors de la question du financement de la bifurcation environnementale, trois grands sujets méritent notamment un approfondissement afin de permettre aux territoires de franchir une marche significative : tout d'abord la question des modèles économiques et des indicateurs permettant d'évaluer la soutenabilité environnementale des territoires, la question de l'organisation des administrations intercommunales au service de la transformation écologique ensuite et, enfin, la question de la gouvernance politique de la transition, c'est-à-dire du processus démocratique susceptible de politiser les « renoncements » et de l'acceptation sociale du changement, c'est-à-dire de la justice sociale inhérente à l'enjeu écologique.

Dit autrement, ce que nous proposons, c'est de mettre concrètement en lumière le travail des « faiseurs de bifurcation » et d'objectiver les éléments méthodologiques, organisationnels et politiques en mesure de favoriser le virage écologique du bloc local. Notre Conseil Scientifique, présidé par Pascal FORTOUL, sera une nouvelle fois à la manœuvre.

⇒ **Projet 2 : Déployer un dispositif de formation à destination des élus locaux**

Valoriser l'expertise des DGS et de leurs équipes de direction en matière de management des politiques territoriales : c'est bien là l'une des vocations de l'ADGCF. Partant de là, Pascal FORTOUL et Yvonic RAMIS, qui ont présidé l'ADGCF avant moi, ont lancé et porté l'idée que notre Association puisse devenir un espace de formation, destiné aux élus locaux. L'enjeu était double : apporter une réponse adaptée et crédible aux problématiques que rencontrent les élus locaux dans l'exercice de leur mandat ; mais aussi diversifier le panier de ressources de l'association qui, au-delà des cotisations de nos adhérents, repose essentiellement sur ses partenariats, qu'il faut bien entendu en parallèle préserver et consolider.

Cet objectif ne va pas rester un vœu pieux : en 2024, l'ADGCF est d'ores et déjà partie-prenante d'une formation certifiante promue par Intercommunalités de France, le CNAM et l'ANCT dédiée aux développeurs économiques. Surtout, en 2025, nous allons concrétiser cette ambition dans le cadre d'un partenariat avec Sciences Po Paris executive education. Le projet : aider les élus à répondre aux enjeux du quotidien mais aussi les aider à voir au-delà de la chronologie du mandat et à réinventer les ressorts de leurs décisions et de leurs actions à l'aune des grandes transitions (écologiques, sociales, économiques et démocratiques). C'est autour de ce principe que s'articule la formation certifiante co-construite par l'ADGCF et Sciences Po Paris executive education et qui s'articule autour de 5 axes :

- **Décrypter l'environnement des collectivités (institutionnel, financier, territorial)**
- **Mettre en œuvre le projet de mandat ou de territoire**
- **Optimiser la chaîne de production du service public et les dynamiques partenariales**
- **Mettre en perspective les débats citoyens, sociaux & sociétaux contemporains**
- **Explorer la fonction d' élu local (savoir-être, communication, éthique) et préparer « l'après-mandat »**

C'est une formation complète où interviendront des enseignants-chercheurs de Sciences Po Paris, des experts mais aussi et surtout des DG de collectivités et qui contribuera au rayonnement de notre Association en l'affirmant comme l'un des centres nerveux de la « recherche-action » dans le domaine des politiques publiques locales. La première promotion sera inaugurée en décembre prochain, je compte sur tous nos adhérents et sur leur capacité à mobiliser leurs élus afin qu'ils s'y inscrivent !

⇒ **Projet 3 : Consolider et mieux articuler nos dispositifs de solidarité et d'accompagnement de carrière**

A l'aune de notre projet associatif, nous avons eu la volonté, au cours de ces dernières années, d'accroître le soutien de l'Association aux directeurs généraux en difficulté et de construire des dispositifs de suivi des trajectoires professionnelles de nos membres. L'ADGCF s'est ainsi attachée à consolider son dispositif de soutien juridique destiné aux adhérents en situation « difficile » dans le cadre de son partenariat avec la SMACL. Cependant, les difficultés récentes rencontrées par notre partenaire nous invitent aujourd'hui à réinterroger les modalités du dispositif et sa fiabilité.

Quant à la démarche d'accompagnement de carrière destinée aux femmes cadres dirigeantes des communautés et métropoles, après deux promotions, la dynamique s'est essoufflée ; rappelons que, dans le même temps, l'ADGCF a adhéré à l'Association Dirigeantes et Territoires. Se pose aujourd'hui la question de sa relance, dans un cadre faisant davantage de place à la « mixité », c'est-à-dire d'une ouverture aux hommes.

C'est aussi dans une perspective de « soutien » que nous avons mis en place la « bourse aux missions » qui vise, rappelons-le, à mettre en interaction les intercommunalités à la recherche d'une expertise ponctuelle et les managers territoriaux en situation de transition professionnelle, choisie ou subie. Pour être davantage opérationnelle, cette plateforme doit sans doute être davantage « animée ».

A l'aune de nos objectifs en matière de solidarité associative et des difficultés que rencontrent les outils que nous avons déployés, l'ADGCF souhaite confier à Dominique GARNIER, membre honoraire de notre Conseil d'administration, une mission visant à améliorer leurs modalités de fonctionnement et leur contenu, leur articulation et leur plus-value au regard des besoins croissants de nos collègues.

* *
*

Cher(e)s collègues, cher(e)s ami(e)s,

Vous le constatez, le programme que vous propose le Conseil d'administration de l'association est une nouvelle fois « ambitieux » : je vous propose de nous y engager avec vigueur, enthousiasme et inspiration !

Régis PETIT
Président de l'ADGCF